

Délibération DEL-CC-2026-222

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 7 JUILLET 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le sept juillet deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (67) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Jean-Claude METAIS, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Sandra CAILTON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Dominique MALLAISE, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Annie MORIN, Pierre MORIN, Karine PIED, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Patricia YOU.

Pouvoirs (6) : Chantal APPARAILLY pouvoir à Cédric VION, Bérangère BAZANTAY pouvoir à Yannick CHARRIER, Patrice BOCHE pouvoir à Cécile VRIGNAUD, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Marie-Line BOTTON, Pascale FERCHAUD pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Maryse NOURISSON-ENOND pouvoir à Nathanaël DE FOMBELLE.

Absents (8) : Christine SOULARD, Chantal APPARAILLY, Bérangère BAZANTAY, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Pascale FERCHAUD, Vianney GARREAU, Maryse NOURISSON-ENOND.

Date de convocation : 01-07-2026

Secrétaire de séance : Cécile VRIGNAUD.

FINANCES

Budget Principal - Décision modificative n°2 (Abroge DEL-2026-209)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-11 relatif aux modifications du budget en cours d'exercice ;

Considérant que la présente délibération abroge et remplace la délibération DEL-CC-2026-209 du 16/06/2026 ;

Considérant qu'une modification des crédits est nécessaire afin de prendre en compte :

- La requalification de l'AP/CP « CT ARGENTON 2024-2029 » en AE/CP ;
- La requalification de l'opération d'investissement 82402 « PROGRAMME CT ARGENTON 2024-2029 » en section de fonctionnement ;

- La requalification de l'opération d'investissement 80315 « CTMA COMMUN » en section de fonctionnement ;
- La modification du partage du projet et du plan de financement de l'espace Petite Enfance-Enfance d'Argentonay ;

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
65	657358	Autres groupements	56 500,70 €	66 976,70 €
011	617	Etudes et recherches	178 764,00 €	188 364,00 €
011	61521	Terrains	664 364,00 €	739 364,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	-588 679,40 €	2 437 083,68 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			310 949,30 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
74	7472	Régions	65 417,00 €	77 544,00 €
74	747888	Autres	240 252,30 €	345 487,70 €
74	74758	Autres groupements	5 280,00 €	5 280,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			310 949,30 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
021	021	Virement de la section de fonctionnement	-588 679,40 €	2 437 083,68 €
82402	1312	Régions	-34 299,00 €	- €
82402	1318	Autres	-8 700,00 €	- €
82402	1322	Régions	-31 118,00 €	- €
82402	1328	Autres	-231 552,30 €	- €
82402	13158	Autres groupements	-5 280,00 €	- €
	45817	Dépenses (à subdiviser par mandat)	-427 644,08 €	44 459,92 €
82501	13241	Communes membres du GFP	350 000,00 €	350 000,00 €
16	1641	Emprunts en euros	122 104,00 €	9 933 152,89 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			-855 168,78 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
80315	204181	Biens mobiliers, matériel et études	-56 500,70 €	- €
82402	2031	Frais d'études	-178 764,00 €	- €
82402	2128	Autres agencements et aménagements	-664 364,00 €	- €
82501	2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	516 563,92 €	516 563,92 €
	45817	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	-472 104,00 €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			-855 168,78 €	

Le conseil communautaire est invité à :

- **approuver la décision modificative présentée ci-dessus ;**
- **abroger la délibération DEL-CC-2026-209 du 16/06/2026 ;**
- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **15 JUIL. 2026**

Notifié ou publié le **15 JUIL. 2026**

La Présidente,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

